

La société populaire de Cherbourg (Manche) annonce sa décision d'équiper deux matelots pour le nouveau vaisseau Le Vengeur, lors la séance du 7 fructidor an II (24 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

La société populaire de Cherbourg (Manche) annonce sa décision d'équiper deux matelots pour le nouveau vaisseau Le Vengeur, lors la séance du 7 fructidor an II (24 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 403;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22344_t1_0403_0000_3

Fichier pdf généré le 05/11/2020

Ils félicitent la Convention sur tous ses glorieux travaux, et sur les victoires éclatantes remportées par les armées de la République sur les esclaves de l'infâme coalition, et l'invitent à rester à son poste, même après la paix, afin de consolider parfaitement le bonheur du peuple français] (1).

4

On lit une adresse de la société populaire de Cherbourg, qui a voté l'équipement, l'entretien et la solde pour un an de campagne, de deux matelots, d'un volontaire et d'un mousse, pour former partie de l'équipage destiné à armer le nouveau vaisseau *Le Vengeur*, et qui a ouvert, pour cet effet, une souscription dans le sein de la société.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Les citoyens composant la société populaire de Cherbourg, département de la Manche, après avoir témoigné leur admiration sur le généreux dévouement des héros du vaisseau *Le Vengeur*, s'écrient : Nous l'avons entendu ce cri chéri de nos frères du Vengeur : *Périsse l'Angleterre, vive la République !* Nous l'avons adopté et nous saurons le soutenir. C'est devant vous, dignes représentants, que nous en prenons l'engagement. Que du sein des sociétés populaires des départemens maritimes sorte l'équipage indomptable qui montera le vaisseau que vous destinez à la vengeance ! Nos mains l'équiperont, nos soins l'entretiendront, nos cœurs le suivront aux combats, et nous lui donnerons pour mot de ralliement : *Point de retour que Carthage ne soit détruite !*

Cette société fait part à la Convention qu'elle a voté l'équipement, l'entretien et la solde, pour un an de campagne, de deux matelots, d'un volontaire et d'un mousse, pour former partie de l'équipage destiné à armer le nouveau vaisseau *Le Vengeur*; que pour cet effet, il sera ouvert sur-le-champ une souscription dans son sein, et qu'elle invitera toutes les sociétés populaires des départemens maritimes à suivre son exemple] (3).

5

Les citoyens d'Arras (4) demandent à la Convention nationale la réorganisation de toutes les autorités constituées; ils lui demandent avec instance un représentant dont la sagesse achève de réparer les maux causés par le système de destruction et d'or-

gueil. Ils prient en outre la Convention de leur accorder 2 400 fusils sur les 5 000 pris aux Autrichiens et déposés dans les arsenaux d'Arras.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité militaire de la seconde demande (1).

6

La société populaire d'Anse, département du Rhône, annonce à la Convention qu'elle a célébré la fête du 10 août d'une manière vraiment patriotique; que les bras et les voitures ont été employés ce jour-là à ramasser les plantes parasites des campagnes, et à les réduire en cendres, qui ont été portées aussitôt dans les ateliers de salpêtre. Elle ajoute qu'elle adresse 4 662 liv., fruit d'une collecte pour l'armement et la réparation des vaisseaux destinés à combattre les Anglais.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Les sans-culottes composant la sté popul. et républ. d'Anse, à la Conv.; Anse, I^{er} fruct. II*] (3)

Liberté, égalité, justice, probité !

Représentans du peuple français,

Tandis que la République entière retentit des expressions de l'amour et de l'admiration que vous avez méritée en terrassant les nouveaux traîtres qui, sous le masque du patriotisme et de la vertu, vouloient détruire la liberté; tandis que les soldats de la patrie partout victorieux apprennent aux rois et à leurs satellites ce qu'ils doivent attendre des hommes qui connoissent leurs droits et qui ont juré de les conserver, les habitans de notre commune, secondant vos glorieux efforts, ne cessent de donner des preuves de leur attachement à vos sages loix et de leur horreur pour toute espèce de tyrannie. Nous avons célébré avec eux la fête du 10 août d'une manière vraiment patriotique. Tous nos bras, toutes nos voitures ont été employées ce jour-là à ramasser les plantes parasites de nos campagnes et à les réduire en cendres qui ont été portées sur-le-champ dans notre atelier de salpêtre. Pendant cette opération nos chansons ont toutes eu la haine des despotes pour objet, nos discours ont appris aux enfans combien ils avoient vexé les peuples, et, le soir, dans la séance de notre société, nous avons fait une nouvelle collecte pour l'armement et la réparation des vaisseaux que vous destinez à combattre les vils Anglois; elle a produit la somme de 2 365 liv., que nous vous envoyons en vous priant de l'ajouter à celle de 2 297 liv., que nous

(1) *Bⁱⁿ*, 9 fruct. (suppl¹).

(2) *P.-V.*, XLIV, 90-91.

(3) *Bⁱⁿ*, 7 fruct.; *C Eg.*, n° 737; *M.U.*, XLIII, 138; *Rép.*, n° 250; *J. univ.*, n° 1737.

(4) Pas-de-Calais.

(1) *P.-V.*, XLIV, 91; *Bⁱⁿ*, 7 fruct.; *M.U.*, XLIII, 125.

(2) *P.-V.*, XLIV, 91.

(3) C 318, pl. 1292, p. 2. *Bⁱⁿ*, 9 fruct. (suppl¹).